

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'OUTILS ET D'ÉQUIPEMENTS DE  
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste en l'acquisition et en la mise en place d'outils et d'équipements de collecte des matières résiduelles dans le but d'optimiser et d'harmoniser la prestation de services. Il comprend, sans s'y limiter :

1° l'achat et l'installation de contenants enfouis, notamment dans les écoquartiers de Pointe-aux-Lièvres et d'Estimauville;

2° l'achat et l'implantation de technologies de soutien et de contrôle des opérations de collecte et de gestion des clientèles;

3° l'achat et l'installation de corbeilles de rues ou de parcs, notamment en lien avec le déploiement du recyclage hors foyer;

4° la réalisation d'études et la conduite d'essais supportant la mise en place d'outils, d'équipements et de stratégies de gestion de la collecte des matières résiduelles.

**2.** Le projet requiert l'embauche du personnel, l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'achat de biens et services nécessaires à sa réalisation.

**3.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**4.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 975 000 \$.

**TOTAL :            975 000 \$**

Annexe préparée le 9 avril 2018 par :

---

Michaël Guillot  
Conseiller en environnement  
Division de la gestion des collectes des matières résiduelles